

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 3 DECEMBRE 2019

Présents : Tous les membres sauf

Absents excusés : Louis Belot, Emmanuel Deliot (procuration de vote à Louis Daudey), Arnaud Vivien (procuration de vote à Jean-Paul Nicolet)

Secrétaire de séance : Maryline Texier

Approbation du dernier compte-rendu de réunion du 08/10/2019

1/ Protection sociale complémentaire des agents

Le Président présente les cotisations mensuelles des 5 agents concernés avec deux propositions : forfait unique ou participation modulable.

Après discussion et éclaircissements, les membres votent à l'unanimité la participation modulable : 50 % de la cotisation de l'agent pris en charge par le syndicat.

2/ Investissements prévisibles

Groupe scolaire :

- Machine à laver : à prévoir au budget car matériel ancien (sans l'option sèche-linge) : 1000 € seront inscrits au budget (utilisés en cas de panne de l'appareil seulement)

- Réfection du bardage du préau côté primaire :
2 devis ont été reçus :
 - CDEI (Chantiers Départementaux d'Insertion – Franois)) : 2 476.86 € TTC
 - COMATEC (Mamirolle) : 3 836.50 € TTCAprès étude des deux devis, les membres du syndicat, à l'unanimité, valident l'opération et retiennent le devis de CDEI.

- Audit énergétique bâtiment : comme évoqué lors de la précédente réunion, les membres confirment l'inscription de cette étude au budget 2020. La consultation est lancée par le SYDED mais pas encore de retour. Il faudra prévoir 6 000 € (subventionné à 70%)

Eglise :

Toutes les protections/grilles des vitraux à prévoir au budget 2020 car elles ont déjà été posées par anticipation par l'entreprise Allemand.

Employé intercommunal :

Tronçonneuse avec reprise de l'ancienne : devis de 649 €

Débroussailleuse avec reprise de l'ancienne : devis de 759 €

Les membres du syndicat valident l'inscription de ces 2 achats au budget 2020 et valident leur acquisition.

3/ Demande de subvention voyage scolaire

Le Président fait la lecture du courrier des enfants : 85 élèves du primaire pour une classe de découverte en Bourgogne du 11 au 13 mars 2020.

Il explique le document présenté qui détaille par commune le nombre d'enfants concernés.

Mr le Maire d'Echevannes ne comprend pas pourquoi c'est au syndicat de verser la subvention et indique que la commune d'Echevannes versera 50€/enfant pour chaque famille concernée, sans discussion possible.

Il est demandé si le Syndicat a déjà participé à ce genre de voyage. Il est réexpliqué qu'auparavant les communes finançaient mais les écarts de participation entre les communes

compliquaient la part à demander aux parents (selon la commune) et provoquaient de l'incompréhension...Il est plus égalitaire de donner la même somme par enfant.

Le Président propose plusieurs solutions.

Après discussion, il est décidé majoritairement que le Syndicat participera à hauteur de 35€ par enfant pour ce voyage : budget à prévoir sur 2020 : 2 975 €

4/ Informations et questions diverses

Patrimoine :

Vitraux Eglise de la Barêche : le montant des dons à la Fondation du Patrimoine à ce jour : 1790€

Cimetière de la Barêche : au 1^{er} janvier 2020 : entretien par la commune de Lavans-Vuillafans pour l'année 2020

Employé intercommunal – rappel transport de carburants : chaque collectivité est responsable de l'approvisionnement nécessaire à l'employé intercommunal.

SCOT Loue/Lison : la commune de Voires est invitée à l'élaboration du SCOT Loue/Lison en tant que commune voisine (Hameau de la Barêche) : réunion mercredi 11/12/19 à Myon à 18h30- à confirmer

RGPD : sauvegarde par serveur synchronisé : explications par Laurent Amiotte-Suchet.

Des questions sont évoquées : Mutualisation de l'achat serveur ? revoir avec les délégués de la protection des données ? Certaines communes ont-elles déjà géré ceci avec l'AD@T ?

La séance est levée à 21h30

Le président,

Jean-Pierre PEUGEOT